



Démarches éthiques et réglementaires dans la recherche en santé publique et en sciences humaines et sociales en santé

Le module

Objectifs

Au cours de ce module, les étudiant.e.s apprendront à identifier les enjeux éthiques soulevés par un projet de recherche, adopter une posture éthique en tant que chercheur ou chercheuse, se familiariser aux démarches éthiques et réglementaires dans l'élaboration et la conduite de projets de recherche, être capable de soumettre un projet de recherche à un Comité d'éthique de la recherche ou Comité de protection des Personnes (CPP) et élaborer un projet respectant le RGPD et la protection des données.

Connaissances à acquérir

- Concepts centraux de l'éthique de la recherche ;
- Cadres réglementaires de la protection des personnes et des données.

Compétences à acquérir

- Identifier les enjeux et concepts éthiques clés vis-à-vis des participants à la recherche ;
- Savoir comment présenter un projet devant les instances (comité d'éthique, DPO, CNIL) ;
- Développer l'empathie méthodologique et le positionnement éthique dans le contexte de terrains sensibles et de populations vulnérables.

Programme

- Concepts fondamentaux de l'éthique et de la protection des données ;
- L'attention aux situations de vulnérabilité ;
- Études de cas.

Coordinateurs* & Intervenants

Agnès Dumas*, Sandrine de Montgolfier*, Julia Tinland*.

Références bibliographiques

- Catherine Tessier, Fabienne Viallet, Arthur Mary, Bertrand Tondu, Lucie Baudouin, et al.. Formation Doctorale "Éthique de la recherche et intégrité scientifique". Doctorat. "Éthique de la recherche et Intégrité scientifique", Toulouse, France. 2017, pp.56. <cel-01452867v3> ;
- Virginie Rage-Andrieu, François Hirsch. Les Comités de protection des personnes - Le maillon éthique de l'encadrement de la recherche clinique française. Med Sci (Paris), 37 6-7 (2021) 660-662.

Informations pratiques

Organisation du module

6 heures de cours magistraux.

Type de cours

En présentiel et en ligne en direct.

Tarif du module

- Individuel : 100 € ;
- Institutionnel : 300 €.

